

La Métro promeut les plans de déplacements d'entreprise et d'administration, depuis 2004.

Grenoble, chef d'orchestre du développement des PDE et PDA

Pour répondre aux objectifs de son plan « climat », l'agglomération réduit de manière significative le nombre d'« autosolistes ».

LES RÉUSSITES

- Près de la moitié des entreprises engagées dans un PDE ont pu mesurer les effets du plan sur les choix de déplacement.
- Le vélo est le mode de déplacement qui bénéficie du report le plus important, dans une agglomération qui dispose de 280 km de voiries aménagées.

LES ÉCUEILS

- Les entreprises évaluent encore difficilement l'impact du PDE sur les finances, les accidents de trajet ou le stress.
- Les aides de l'Ademe ainsi que celles de la caisse régionale d'assurance maladie demeurent sous-utilisées.

En quatre ans, 8 000 personnes de l'agglomération grenobloise ont abandonné leur voiture individuelle au profit d'un mode de transport alternatif. La méthode employée ? Un travail partenarial, mis en musique par la communauté d'agglomération (Métro, 26 communes, 400 000 hab., Isère), lors du lancement de son plan « climat », en 2004. « Nous avons alors établi un plan d'actions et choisi de faire intervenir, pour chacune d'elle, l'acteur institutionnel le plus à même de réussir », explique William Meunier, responsable du pôle « mobilités alternatives » de la communauté d'agglomération. Ainsi, pour la promotion des plans de déplacements d'entreprise (PDE), la Métro a confié à la cham-

bre de commerce et d'industrie (CCI) la mission de prospection et de conseil auprès des entreprises. Par ailleurs, elle a chargé la société d'économie mixte des transports de l'agglomération grenobloise (Semitag) de faire connaître aux entreprises ses solutions tarifaires spécifiques (abonnement annuel, carte Duo, carte entreprise).

Des enquêtes marketing

Chaque année, la Semitag organise la remise de « trophées de la mobilité », lors d'une conférence de presse permettant de communiquer sur les PDE auprès des acteurs économiques. Elle réalise également des enquêtes marketing auprès des employés souscrivant à un abonnement PDE, afin d'identifier le report modal de la voiture particulière vers le réseau de transports en commun urbains. La satisfaction des salariés est ainsi mesurée et leurs habitudes de déplacement au cours des douze derniers mois analysées.

L'association des compétences de la CCI et de la Semitag, coordonnée par la Métro, porte ses fruits. Pour leurs déplacements professionnels, 500 personnes de l'agglomération ont abandonné leur voiture individuelle au profit des modes alternatifs en 2004, 1 500 personnes en 2005, 2 500 en 2006... Durant cette même période, 135 PDE ont été mis en place sur l'agglomération, ce qui représente, en 2007, 3 500 automobilistes ayant abandonné leur voiture pour un mode de transport doux (vélo, train, bus, marche, etc.), soit 9 116 tonnes d'émissions de CO₂ économisées. Ces résultats



« Prochaine étape : la création d'une agence de mobilité, inscrite au plan de déplacements urbains 2007-2012. »

William Meunier, responsable du pôle mobilité de la communauté d'agglomération de Grenoble

ont été salués au niveau européen par la remise d'un premier prix en juin 2008.

Le vélo : le dada de la Métro

Chargée du développement des pistes cyclables, la Métro s'occupe, quant à elle, des actions de sensibilisation et de promotion du vélo, directement auprès des acteurs économiques. L'intercommunalité apporte une assistance technique aux entreprises et administrations envisageant ou ayant engagé une démarche PDE.

En 2007, quinze d'entre elles ont bénéficié de cet appui.

A l'occasion de la mise en service de la troisième ligne de tramway, en 2006, une action spécifique a

La prospection touche à sa fin

« La chambre de commerce et d'industrie [CCI] s'est préoccupée de longue date des déplacements dans l'agglomération car, dans un espace contraint par les montagnes, l'implantation des entreprises est stratégique », rappelle Fabienne Bardin, responsable de la cellule mobilité hébergée à la CCI. Celle-ci est financée chaque année à hauteur de 31 000 euros par la CCI, 35 000 euros par le département, 23 000 euros par la Métro et 23 000 euros par le syndicat mixte des transports en commun de l'agglomération grenobloise (SMTC). La CCI a déployé plusieurs mesures incitatives : aide aux regroupements pour des plans de déplacements interentreprises, animation du club des responsables « déplacements », etc. La cellule n'effectue quasiment plus de prospection : les entreprises sont désormais demandeuses.



Un premier prix européen

En juin 2008, la communauté d'agglomération grenobloise et la chambre de commerce et d'industrie ont reçu le prix 2008 de la meilleure démarche européenne de promotion et de développement des PDE sur leur territoire. Cette récompense a été créée par European Platform on Mobility Management (EPOMM) et Creating Optimal Mobility Measures to Enable Reduced Commuter Emissions (COMMERCE).

été menée auprès des employeurs publics du secteur « polygone administratif ». La Métro soutient techniquement et financièrement l'organisation du challenge « Allons au travail à vélo » lancée par l'Association pour le développement des transports en commun, des voies cyclables et piétonnes dans la région grenobloise (ADTC). La manifestation existe depuis 2004 et se tient dans le cadre de la « fête du vélo » organisée début juin. En 2007, 53 entreprises et administrations y ont participé. Et sur 19052 salariés présents, 2929 se sont rendus sur leur lieu de travail à vélo le jour du challenge, soit 15% des personnes contre 3% habituellement.

Enfin, en relation avec les plans de déplacements d'administration (PDA) mis en place par les communes, la Métro aide à l'acquisition de véhicules « propres », à hauteur de 50% de leur montant HT. Son soutien concerne les véhicules à carburant GNV ou électrique (aide de 1000 à 2000 euros) et les

L'observatoire, l'argument antigadget

■ L'observatoire des PDE créé en 2007 par la Métro et piloté par la CCI intéresse grandement l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) et le Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme (Certu). En effet, peu d'éléments significatifs existent au plan national. Or le taux de participation des entreprises de l'agglomération grenobloise engagées dans un PDE en dit long sur leur satisfaction : sur 102 contactées, 51 ont renvoyé un questionnaire exploitable. Celles-ci représentent 33000 salariés, soit 22% de la population active de la CCI. L'observatoire incite les entreprises à passer de la réflexion à l'action. « Nous en avons fait un argument qui démontre que le PDE n'est pas un gadget », commente William Meunier, responsable du pôle « mobilités alternatives » de la Métro.

vélos de type urbain (de 200 euros à 500 euros pour un vélo à assistance électrique).

Des PDE... sur un plateau

Dans les entreprises, les mentalités changent. « Au tout début, lors des premières démarches prospectives, c'était l'argument économique qui déclenchait le PDE. Le côté environnemental ne convainquait pas », analyse Fabienne Bardin, responsable de la cellule conseil

en mobilité à la chambre de commerce et d'industrie. Il en est autrement aujourd'hui. Pour 51% des entreprises interrogées par l'observatoire de l'agglomération (*lire l'encadré ci-dessus*), s'engager dans un PDE, c'est atténuer l'impact sur l'environnement et avoir une démarche citoyenne. Une raison supplémentaire, pour les collectivités, de se démenner afin de répondre aux demandes spécifiques des entreprises. Par exemple, si une ligne de transport est inadaptée aux horaires d'une en-

treprise désireuse de mettre en place un PDE, la question est étudiée par la Semitag. Les sociétés de Bièvre Valloire, situées à proximité de l'aéroport rencontraient des difficultés pour recruter des salariés sur leur bassin d'emplois. Une fois la problématique confirmée par la CCI, le conseil général a mis en place une ligne de bus « express » TransIsère (Beaurepaire-Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs-Grenoble), afin de faciliter les déplacements des salariés résidant autour de Grenoble.

Autre demande, celle de Schneider qui, à la suite d'une restructuration, a supprimé ses propres lignes de transport privées. Les partenaires ont étudié les alternatives possibles pour chacun des 5600 salariés : covoiturage, incitation à la pratique du vélo avec une meilleure prise en charge par les assurances, identification de parcours en transports publics avec une participation plus importante de l'employeur.

Séverine Cattiaux

CONTACT

■ CA de Grenoble, tél. : 04.76.59.59.59.